

Procès-verbal du Conseil d'Établissement
École Robert-Gravel
Mercredi 16 novembre 2022

Début de la séance

19 h 10 par Ronald Jean-Pierre, directeur

Membre.s présent.e.s

Ronald Jean-Pierre, directeur

Margaux Klein, représentante de la communauté

Isabelle Delage, représentante des parents et présidente du CÉ

Julie Blanchette, représentante des enseignant.e.s

Luis Da Costa, représentant des parents

Martine Pageau, représentante des professionnel.le.s

Anaïs Pilon, représentante des parents et vice-présidente du CÉ

Mylène Lesage, représentante des professionnel.le.s

Anouk Thomin, représentante des élèves

Delphine Morency, représentante des élèves

Membre.s absent.e.s

Carine Darbonville, représentante des parents

Jacob Paule, représentante des enseignant.e.s

Autres

Aucun public

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la séance à 19 h 10 par le directeur, M. Jean-Pierre
Un problème a été rencontré par plusieurs membres pour se connecter au groupe Teams. Un code sera donc envoyé aux parents, et en cas d'échec de cette nouvelle alternative, Google Drive sera de nouveau utilisé.

- A. **Constat du quorum** (six membres, dont deux parents)
Sept membres présents, dont trois parents

- B. **Mot de bienvenue** par Mme Delage qui souhaite la bienvenue aux deux nouvelles représentantes du Conseil des Familles et à tous les autres membres présents à la réunion.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Da Costa avec comme rajout, le taxage qui a eu lieu la semaine précédant la rencontre, près de l'école

Adoptée par Mme Lesage

4. Adoption du procès-verbal du 14 octobre

Proposé par Mme Blanchette

5. Travaux du conseil :

- A. **Membres de la communauté**

- B. **Sorties éducatives**
Aucune sortie éducative n'a besoin d'être approuvée

- C. **Activités parascolaires**
Mme Lesage a fait un tableau avec toutes les inscriptions aux activités parascolaires que l'on peut retrouver dans les fichiers de l'équipe Teams. Voici les informations à retenir :
 - Les secondaires 1 sont ceux qui se sont le plus inscrits, sans grande surprise. Puis, les secondaires 3 avec 7 % d'écart, les secondaires 2 avec 13 % d'écart, les secondaires 4 et 5 avec respectivement 42 % et 43 % d'écart.

- Le prochain objectif est que les jeunes soient présents aux activités auxquels ils se sont inscrits (principalement pour les sports récréatifs) et non qu'ils s'inscrivent en masse.

Une discussion a suivi les résultats où il a pu être rajouté :

- Que toutes les activités se déroulent après l'école à l'exception de donjons et dragons ;
- Que c'est un très bon commencement ;
- Que le fait que Mylène soit à la cafétéria le jour des inscriptions a aidé ;
- Qu'il faut ajouter mentalement aux résultats, tous ceux qui sont inscrits au comité vert, au journal étudiant, au comité pour le livre des finissants et au comité pour le bal des secondaires 5 ;
- Qu'une équipe de muralistes est aussi en préparation ;
- Que Mylène a un très beau lien avec les élèves et les aide inconsciemment à être moins sur leur téléphone, à faire plus de sport, à moins consommer... ;
- Que le conseil des élèves est constitué de deux élèves par Famille, chacun d'un cycle différent et que c'est donc pour cette raison qu'ils sont moins à en faire partie.

Il a été aussi ajouter que les activités parascolaires rendaient l'école beaucoup plus vivante et qu'il fallait continuer sur la même lancée.

D. Rencontres parents-enseignants

La rencontre parents-enseignant.e.s se déroulera en présentiel à la cafétéria, à l'aquarium et dans le gymnase. Tous les professeur.e.s sont à l'aise avec ce retour à la normale sauf une personne qui sera à son bureau et une autre qui aura un plexi glace. M. Jean-Pierre a aussi sondé tous les enseignant.e.s sur les irritants qu'ils rencontraient lorsque les rencontres se passaient en présentiel, mais rien n'est ressorti. Par la suite, plusieurs parents ont nommé le fait qu'ils préféreraient pouvoir prendre un rendez-vous directement avec les enseignant.e.s puisque ceci leur permettrait de gagner du temps.

Mme Blanchette a donc proposé de mettre en place un système de rendez-vous comme c'est déjà le cas dans plusieurs écoles et que nous avons déjà eu dans le temps de la covid-19. Ce qu'il permettrait 15 minutes pour chaque élève en difficulté. Car ce principe a pour point négatif de ne pas permettre aux parents, avec un élève avec de bonnes notes et un bon moral, de voir les enseignants, ou du moins, avec plus de difficulté. Par contre, ceci serait un avantage pour la santé publique et pour les parents qui ne perdraient pas leur soirée à faire la file. Mme Pageau a, à la place, proposé que des élèves bénévoles soit là pour faire la file lorsque les parents sont en discussion avec un.e enseignant.e. Ce qui leur ferait gagner du temps et permettre une meilleure communication entre l'école et ceux-ci. C'est finalement M. Jean-Pierre qui a clos le débat en proposant d'en parler avec le président du CPEPE.

E. Organisation des sujets à traiter

1. Il faut trouver un sujet sur lequel consulter les élèves.
2. Il faut revoir la grille-matières.
3. L'école puisse permettre aux élèves de faire leurs mathématiques enrichies sans à passer par les sciences enrichies.
4. Donner un questionnaire aux enseignant.e. de sixième année du primaire pour mieux connaître les élèves et leurs enjeux. Cependant, un bémol a été soulevé : les enseignant.e.s de primaire se plaignent d'en avoir déjà trop.
5. Si l'enrichie reste un programme proposé par l'école dans les prochaines années, il faudrait aussi un projet rassembleur pour le régulier.

F. Projet éducatif (voir les fichiers de l'équipe Teams)

Il sera accentué. Les enjeux de l'école restent les mathématiques et l'organisation. La création du nouveau projet se fera le 25 novembre puisque cette pédagogie est réservée à cela.

G. Service de traiteur

C'est normal si trouver la bonne personne a été long puisqu'il faut qu'elle soit référencée dans la liste de la CSSDM, qu'elle puisse faire des portions pour adolescents et qu'elle livre à l'école puisque nous n'avons pas de réelle cuisine. De plus, le **projet pilote** devrait commencer après Noël pour que Tony Piazza ait le temps de se trouver de nouveaux fournisseurs. Cela coûtera autour de sept dollars. Il est bon de dire qu'**aucun** traiteur proposé par les parents n'a pu remplir la fonction pour diverse raison.

H. Aider son enfant.com

Un accès illimité, pour tous les parents, a été discuté. Cela coûterait 1400 \$ et l'école a à sa disposition pour le bien-être à l'école 4600 \$. Il y a, sur ce site, des capsules éducatives sur la psychologie des adolescents et des groupes de discussion pour les parents. Le conseil va y revenir prochainement.

I. Taxage

Cet évènement aura permis à l'école d'avoir une meilleure présence policière aux alentours de l'école et d'apprendre qu'on avait deux agents sociocommunautaires attirés. Sinon, tout le monde s'est mis d'accord pour dire que le fait d'avoir envoyé une lettre aux parents a été bénéfique et aura permis que tout le monde s'entende sur une seule version de l'histoire. Il faut de fois faire attention que la présence policière ne devienne pas un problème.

6. Affaires générales

A. Conseil étudiant

Tout se passe bien.

B. OPP/Fondation

Demander à l'OPP des parents accompagnateurs.

C. Comité des parents de la CSSDM

Demander à Mme Meunier, elle a pris les coordonnées de tous les parents pour former le comité des parents

7. Levée de la séance

Devoir pour la prochaine rencontre : faire des recherches sur les avantages versus les inconvénients ou l'inutilité de proposer un programme enrichi.

Levée de la séance à 21 h 5

Proposé par Mme Lesage

Adopté par Mme Klein